

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



EN DIRECT DU SENAT

LOI ANTICASSEURS - Prévenir et sanctionner les violences : il y a urgence !

Début janvier 2019, alors que les "black-blocs" sèment le chaos dans le cadre des manifestations des gilets jaunes, le Premier ministre décide de reprendre la proposition de loi "anticasseurs" de Bruno Retailleau et de l'inscrire à l'Assemblée Nationale. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une nouvelle forme de délinquance qui agit cagoulée pour ne pas être sanctionnée.



Face aux casseurs et aux black-blocs, il est urgent de faire appliquer ce texte qui renforce notre arsenal législatif pour prévenir et sanctionner les violences subies par les forces de l'ordre ou encore par les commerçants, et pour rendre le droit aux Français de manifester pacifiquement.

Il y a urgence à appliquer cette loi qui prévoit des fouilles, la mise en oeuvre le délit de dissimulation volontaire du visage et le principe du "casseur-payeur". Le Sénat est à l'origine de ces mesures concrètes pour mettre fin à l'impunité des casseurs, assurer la sécurité de nos concitoyens. Le Sénat a adopté la proposition de loi « anticasseurs ».

Précarité énergétique: plus de lisibilité dans les aides

La précarité énergétique est un enjeu social, sanitaire et environnemental préoccupant. Elle touche 5,1 millions de ménage qui vivent dans de véritables passoires thermiques et qui consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans le logement.

J'ai interrogé la ministre E. Wargon sur le manque de lisibilité des dispositifs ainsi que sur l'émiettement des aides qui freine leur efficacité.



LOI MOBILITÉ : Des lacunes pour les collectivités

C'est au Sénat que le projet de loi d'orientation des mobilités a entamé son parcours parlementaire. Le gouvernement a affiché son objectif : « en finir avec une France à deux vitesses » en matière de transport.

Au Sénat, nous avons mis le doigt sur des lacunes pour les collectivités territoriales ; c'est pourquoi nous avons souhaité donner au texte les moyens de ses ambitions en poursuivant quatre objectifs :

1. Prévoir des ressources crédibles, pérennes et transparentes pour financer les infrastructures de transport
2. Donner des moyens aux collectivités territoriales pour couvrir les zones blanches de la mobilité
3. Encourager les modes de transport peu polluants : vélos, véhicules à faibles émissions et transport fluvial
4. Accélérer la révolution des nouvelles mobilités en laissant notamment aux collectivités la liberté de réguler les services de « free-floating » sous réserve d'une autorisation préalable.

IMPORTANT. Nous avons voté aussi voté pour :

1. La sécurisation de ressources crédibles et pérennes
2. Le refus des péages urbains
3. Le rejet de la création d'une taxe poids lourds
4. La modulation de la vitesse maximale autorisée à 80km/h
5. La révision de la réglementation des nuisances sonores

La Mayenne au Salon de l'Agriculture

Nous avons rendu hommage à nos éleveurs et producteurs mayennais ainsi qu'à ceux qui portent les voix de la filière agricole.

Le monde rural souffre de problèmes multiples : distorsions de concurrence, moyens de productions, difficultés de transmission au regard du revenu extrêmement faible des agriculteurs (5000 euros par an, soit en moyenne 416 euros par mois)



Au Sénat, nous avons aussi appelé notre opposition à la déconstruction de la PAC en adoptant à l'unanimité une proposition de résolution européenne demandant le maintien de son budget 2021-2027.

Privatisation de l'Aéroport de Paris. Pourquoi je dis non ?

Sur le principe, je ne suis pas contre les privatisations, mais dans le cas d'ADP, cette privatisation est contraire à l'intérêt général, constitue un non sens économique et affaiblit la souveraineté de la France.

[Retrouvez mon interview dans le blog journal.](#)

LES COULISSES



De jeunes talents mayennais au Sénat !

Avec Quentin Bruneau, meilleur apprenti de France en maçonnerie et Édouard Gilbert, jeune en Bac Professionnel Restauration au lycée Haute-Follis.



"Adieu veau, vache, cochon"



Ce titre est celui d'un excellent ouvrage, produit par le Groupe Les Républicains du Sénat.

Il recense un certain nombre d'activités liant les hommes aux animaux, et ce que les Français perdraient culturellement et économiquement si l'idéologie végan l'emportait. Il est important de comprendre les enjeux du projet végan et de l'antispéciste. C'est fondamental à l'heure où l'agribashing est de plus en plus récurrent dans notre société.



Appel à candidature :
un créneau pour visiter le Sénat pour un groupe de 40 personnes est
disponible le jeudi 23 mai à 16h
Si cette proposition vous intéresse, contactez mes collaborateurs !

EN DIRECT DE LA MAYENNE

Avant chaque texte de loi, je souhaite **consulter en avant les acteurs locaux, qu'ils soient élus, chefs d'entreprise ou bénévoles.**

D'ici l'automne, sera dévoilé le projet de loi Sport et société. J'ai donc invité Michel Savin, sénateur de l'Isère et Président du groupe d'études sénatorial sur les pratiques sportives et les grands événements sportifs, pour rencontrer les associations sportives mayennaises et travailler collectivement ensemble en amont du texte.

RÉUNION DE TRAVAIL SUR LE SPORT A L'US LAVAL AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES ELUS LOCAUX

Le thème de la réunion portait sur les évolutions législatives en faveur de la pratique physique et sportive. Le milieu associatif est en souffrance aujourd'hui. Il a été très négativement impacté par la suppression des contrats aidés et de la réserve parlementaire. Le sport est lui aussi en crise avec la baisse drastique des budgets depuis 2017. Il faut le soutenir, surtout dans un territoire comme la Mayenne où la pratique sportive est élevée.



RÉUNION SUR LE STATUT DE L'ÉLU

Avec Elisabeth Doineau et Alain Dilis, président de l'AMF, nous avons organisé une réunion sur le statut de l'élu. Mathieu Darnaud, sénateur de l'Ardèche était invité pour échanger sur des propositions concrètes. Aujourd'hui, les élus locaux ne se sentent plus reconnus dans la difficulté de leur mission. Ils sont confrontés à des responsabilités croissantes et à une technicité croissante.

Il faut les accompagner et les écouter !



GRAND DÉBAT

Retrouvez sur mon site www.guillaumechevrollier.fr ma contribution
pour la **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA BIODIVERSITÉ**



GUILLAUME CHEVROLLIER Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrollier@gmail.com

Si vous souhaitez vous désinscrire, [cliquez ici](#)